

ÉDITORIAL
JEAN-PAUL
BOMBAERTS

Les hôpitaux soumis à une thérapie de choc

Au début de ce mois, deux hôpitaux aux Pays-Bas ont été déclarés en faillite. Un scénario à peine imaginable et qui, pourtant, pourrait bien un jour se produire en Belgique. Nos hôpitaux sont en mauvaise santé. C'est particulièrement vrai dans le sud du pays, comme le montre notre radiographie détaillée de la situation comptable des hôpitaux wallons et bruxellois en pages 6 et 7.

La rentabilité est quasiment nulle. Sur les 8,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires qu'ils ont réalisé en 2017, les hôpitaux wallons et bruxellois ont dégagé une marge bénéficiaire de 8,2 millions d'euros, ce qui équivaut à une rentabilité de 0,1%. Les petites structures sont les plus affectées. En Flandre, la situation est moins préoccupante mais elle n'est

pas bonne pour autant. Depuis cinq ans, la situation financière des hôpitaux n'a cessé de se dégrader.

Comment en est-on arrivé là? Sur ce point, chacun se renvoie la balle. Les hôpitaux s'estiment insuffisamment financés. Non seulement, ils

voient les salaires progresser plus rapidement que leur chiffre d'affaires, mais ils doivent en outre subir les mesures d'économies imposées par la ministre Maggie De Block.

La libérale estime au contraire que les hôpitaux utilisent mal les moyens mis à leur disposition et leur impose une thérapie de choc. C'est la fameuse réforme visant à rationaliser l'offre. Le principe est de sortir les hôpitaux de la logique de concurrence pour les faire collaborer. Chaque établissement ne doit pas impérativement offrir toute la palette de soins et d'exams médicaux. En regroupant les hôpitaux, on encourage la spécialisation. Concrètement, il faudrait moins de machines mais les faire tourner davantage. C'est le principe des économies d'échelle. Le revers de la médaille, c'est qu'il faudra, dans certains cas, parcourir plus de kilomètres pour se faire soigner.

Au final, ne devraient subsister que 25 réseaux hospitaliers. En Flandre, l'opération est pratiquement bouclée. En Wallonie, on a pris du retard à l'allumage mais les choses sont en train de rentrer dans l'ordre.

Les hôpitaux s'estiment insuffisamment financés. De Block leur répond qu'ils utilisent mal les moyens mis à leur disposition.

La deuxième phase de la réforme peut à présent démarrer. Elle porte sur la tarification des soins. L'idée est qu'à partir du 1^{er} janvier 2019, des interventions peu complexes (prothèse du genou ou opération des amygdales, par exemple) soient facturées de la même façon dans chaque hôpital. Le principe sera ensuite étendu aux médicaments et aux indemnités de séjour.

Cela suffira-t-il à sauver les hôpitaux du naufrage? Pas sûr. Actuellement, on fait tourner les machines et on facture des médicaments pour dégager de la marge pour payer le personnel. Si on coupe dans les revenus des hôpitaux, il faudra prévoir de quoi couvrir les salaires. Cela vaut sans doute la peine d'y réfléchir. On parle en effet, pour le pays, de 92.000 équivalents temps plein non délocalisables...